



Formation à la prévention des risques chimiques niveau 2 (RC 2)

Références réglementaires :

Code du travail :

R 231-54-5

R 4412-38



Public :

La formation aux RISQUES CHIMIQUES de Niveaux 2 vise plus particulièrement les personnes chargées d'encadrer un ou plusieurs salariés travaillant avec ou au contact de produits chimiques.

Pré requis :

Prévention des risques chimiques niveau 1 (RC1)

Objectifs :

- ✓ Informer et responsabiliser les personnels d'encadrement des entreprises sur les risques chimiques.
- ✓ Aborder le cadre réglementaire d'une manière accessible et informer sur les responsabilités civiles et pénales

Méthodes et moyens pédagogiques :

Diaporama

Rédaction de différents documents : DUER, fiches de postes, FDS, fiches d'expositions

Remise d'un support pédagogique

Organisation :

Dans votre entreprise (intra) ou inter entreprise sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

Validation :

Cette formation peut s'inscrire dans un plan de formation de l'entreprise.

La délivrance de l'attestation et d'une carte valable 3 ans se fait après réussite d'un test de connaissance.

Une moyenne de 15/20 est obligatoire.

Programme indicatif de formation :

Partie théorique :

- ✓ Comprendre la portée des dernières exigences légales en matière de risques chimiques.
- ✓ Éviter la mise en cause de vos responsabilités : les obligations issues du décret CMR étendues aux agents chimiques dangereux
- ✓ REACH : quels impacts du règlement européen sur votre démarche risques chimiques et CMR
- ✓ Évaluer les risques des produits chimiques dangereux au poste de travail : comment exploiter les sources documentaires disponibles
- ✓ Évaluer l'exposition des personnels aux risques chimiques : quelles méthodes appliquer
- ✓ Définir et déployer vos actions de prévention à partir de votre évaluation des risques
- ✓ Déterminer des moyens de protection collectifs et individuels adéquats pour les utilisateurs
- ✓ Sensibiliser et former tout le personnel aux risques chimiques

Partie pratique :

- ✓ Analyser des FDS
- ✓ Rédiger un document unique (DUER)
- ✓ Rédiger des fiches d'expositions, fiches de postes
- ✓ Utilisation de logiciels d'évaluation de risques

Durée : 2J (14 H)

Nombre de participants maximum : 8

Lieu : en inter ou intra-entreprise.